Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@wanadoo.fr

Secrétariat Général

Intervention du SNETAP au CTPC-DGER du 23 mai : Réponses du Directeur Général

Les représentants du SNETAP siégeant au CTPC-DGER sont intervenus lors de la réunion du 23 mai 2006 pour rappeler l'action menée le 17 mai par les personnels à l'appel du SNETAP-FSU, avec le soutien et la participation des parents, notamment de la FCPE. Ils ont souligné la forte participation à cette action et redit les raisons qui avaient conduit les personnels à se mobiliser. Ils ont dit au Directeur Général ce qu'ils attendaient en particulier de la DGER afin d'obtenir la levée des mesures de régulation budgétaire (levée du « gel » des crédits) ainsi que le vote d'un collectif budgétaire pour permettre d'assurer la rentrée 2006 dans des conditions normales de fonctionnement pour les établissements publics, leurs élèves et leurs personnels.

Le Directeur Général a déclaré qu'il avait apprécié la présence de représentants de parents d'élèves lors de cette action et de l'audience du 17 mai, soulignant la nécessité de relations étroites entre les personnels et les familles des élèves. Il a en outre apporté les précisions suivantes :

- suite à notre action, **le ministre de l'Agriculture a écrit à son collègue ministre du Budget pour obtenir le dégel des crédits aussi bien pour l'enseignement technique que pour l'enseignement supérieur,** sur la base des éléments transmis par la DGER ; le DG a ajouté que le Cabinet avait la volonté d'aboutir sur ce point.
- **sur la question du collectif budgétaire, le DG a déclaré que son argumentation était prête si la décision était prise d'aller dans ce sens mais il nous a cependant appelé à « ne pas fonder trop d'espoirs » sur cette perspective.**

Nous avons précisé que nous intervenions parallèlement auprès des groupes parlementaires pour faire prendre en compte notre demande de moyens supplémentaires et obtenir un vote du Parlement sur ce sujet.

Le Directeur Général, **réitérant l'engagement pris à l'audience du 17 mai d'accueillir tous les redoublants qui le souhaiteraient dans l'enseignement public à la prochaine rentrée** (malgré le plafonnement des effectifs…), a affirmé que le choix des familles serait respecté et que les élèves seraient accueillis car « l'enseignement agricole ne saurait être une filière d'exclusion ».

Faisant référence aux Etats Généraux de l'EAP organisés par le SNETAP le 16 mai, le DG a affirmé qu'il était preneur de nos propositions, qui arrivaient au moment opportun, avant la remise au ministre du rapport de François Grosrichard, chargé d'une mission « Ecole et ruralité » par les ministres de l'Education nationale et de l'Agriculture, ainsi que de celui de Françoise Férat, sénatrice et rapporteur du budget de l'enseignement agricole au Sénat, qui a entrepris une mission d'information sur l'enseignement agricole. Selon le DG, la prise en compte de ces différents éléments doit conduire à la révision du 4e Schéma.

Il reste encore beaucoup à faire pour « sauver la rentrée 2006 ». Le SNETAP appelle l'ensemble des personnels à faire preuve de vigilance et d'exigence sur les conditions de préparation de cette rentrée et à se tenir prêts à agir à nouveau si celles-ci ne permettaient pas aux établissements de remplir correctement leurs missions de service public.

Paris, le 24 mai 2006